

En conseil de classe, on décide des sorties que l'on va faire dans l'année.
Vrai ou faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

Les sorties sont votées en conseil d'administration. Elles sont votées au mois de septembre.

Si les professeurs ne sont pas d'accord au sujet du redoublement d'un élève, les professeurs votent-ils ?

- A. Vrai, le vote permet de prendre une décision juste.
- B. Faux, c'est le président du conseil de classe qui prend la décision.

Réponse : B.

On ne vote pas en conseil de classe. Le chef d'établissement entend les arguments et prend une décision.

C'est le professeur principal qui préside le conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

C'est la principale ou la principale adjointe qui préside le conseil de classe. Parfois, les CPE peuvent présider un conseil de classe pour remplacer une des chefs d'établissement

Que fait le professeur principal lors du Conseil de Classe ?

- A. Il écrit tout ce qui est dit.
- B. Il fait le bilan concernant la classe et les élèves en particulier. Il propose les orientations et les aides à apporter.
- C. Il est comme les autres professeurs.

Réponse : B.

Le délégué de classe doit attendre qu'on lui demande s'il a quelque chose à dire pour prendre la parole en conseil de classe.

Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, le délégué ne doit prendre la parole sans autorisation, ni la demander.
- B. Faux, le délégué peut parler quand il veut.
- C. Faux, le délégué peut parler quand il veut, il doit cependant demander la parole en levant la main.

Réponse : C.

Pour préparer le conseil de classe, les délégués peuvent organiser une réunion entre eux et ne pas aller en cours.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, leurs missions de délégué sont très importantes. Ils peuvent donc rater un cours occasionnellement pour préparer le conseil de classe.
- B. Faux, ils doivent se réunir en dehors des cours.

Réponse : B.

Les seules réunions qui justifient une absence en cours sont les réunions officielles. Toutes les réunions informelles doivent avoir lieu en dehors des cours

Le CPE peut assister au conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, c'est normal, les CPE contribuent au suivi des élèves.
- B. Non, les CPE ne sont pas là pour s'occuper de notre scolarité.

Réponse : A.

Si les deux délégués sont absents, le conseil de classe est annulé.
Vrai ou faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

Le conseil de classe ne sera pas annulé ! Il est donc très important de se faire remplacer.

Quels outils le délégué de classe peut-il utiliser pour préparer le conseil de classe ?

- A. Les carnets de correspondance.
- B. L'ENT.
- C. Le cahier de bord du délégué.
- D. Les manuels scolaires.
- E. Un questionnaire.

Réponse : B, C, E.

Tu trouveras des outils pour t'aider à préparer le conseil de classe dans le carnet de bord du délégué.

Les parents d'élèves qui assistent au conseil de classe peuvent ils rédiger un compte rendu écrit ?

- A. Non, ce qui est dit en Conseil de Classe est confidentiel. Il ne doit pas y avoir d'écrit.
- B. Oui, ils doivent le donner au chef d'établissement pour validation.
- C. Oui, ils n'ont besoin de l'accord de personne.

Réponse : B.

Il porte sur la classe et pas sur les cas individuel. Il est donné avec les bulletins.

Le délégué de classe participe à 4 conseils de classe dans l'année. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai
- B. Faux

Réponse : B.

Il y a un conseil de classe par trimestre. Il n'y en a donc que 3.

Après le conseil de classe, le délégué de classe peut demander de faire le bilan de ce qui a été dit en classe. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, il peut le faire dès la première heure de cours du lendemain.
- B. Faux, il doit attendre que le professeur principal lui donne l'autorisation de le faire.

Réponse : A.

Attention, le délégué doit évidemment demander l'autorisation au professeur avant de s'adresser aux élèves. Il ne pourra évidemment pas aborder les cas individuels devant toute la classe.

Comment faire pour prendre des notes sans être dépassé en conseil de classe ?

- A. Il faut enregistrer ce qu'il se dit.
- B. Il faut se répartir la prise de note entre délégué (un élève sur deux).
- C. Il faut s'entraîner à écrire le plus vite possible pour pouvoir tout écrire.

Réponse : B.

Avec le « un sur deux », il y a un délégué qui écoute et un autre qui écrit. Cela permet également de finir d'écrire entre chaque élève. Tu trouveras dans le cahier de bord tout ce qu'il te faut.

Le délégué n'est pas obligé de faire un compte rendu à la classe sur ce qui a été dit en conseil de classe. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, de toute façon le professeur principal le fera.
- B. Faux, cela fait partie des missions du délégué.

Réponse : B.

Le délégué a pour mission de représenter les élèves lors du conseil de classe. Il est donc essentiel qu'il fasse un compte rendu de ce qui a été dit.

Qui participe au Conseil de Classe ?

Réponse libre

Réponse : Le chef d'établissement, le Conseiller Principal d'Education, l'équipe pédagogique, les délégués des élèves, les délégués des parents d'élèves. L'infirmière, l'Assistante Sociale, la psychologue EN, le médecin scolaire peuvent également participer au Conseil de Classe si cela est nécessaire.

Lorsque son cas est étudié en conseil de classe, le délégué de classe peut demander à sortir de la salle. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, il peut demander à sortir.
- B. Faux, il doit rester. Pourquoi aurait-il envie de sortir ? Si c'est à cause des bêtises qu'il fait, il doit les assumer.

Réponse : A.

C'est un droit et cela garanti d'être traité comme tous les autres élèves.

Un délégué peut demander une mise en garde pour un élève qui ne travaille pas. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, s'il le mérite, le délégué doit le faire pour être crédible aux yeux des adultes.
- B. Faux, ce n'est pas le rôle du délégué.

Réponse : B.

Le délégué peut donner son avis si il a des éléments à apporter au débat.

Un délégué de classe doit défendre ses camarades pendant le conseil de classe. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

Le conseil de classe n'est pas un tribunal. Le délégué n'est donc pas un avocat. En conseil de classe, on fait le bilan et on cherche des solutions pour aider les élèves. Le délégué doit donc apporter des informations qui permettront d'aider au mieux les élèves.

Les professeurs ont-ils le droit d'interpeller un élève délégué au sujet de son comportement pendant le conseil de classe ?

- A. Oui.
- B. Non.

Réponse : B.

Le délégué est présent en tant que représentant des élèves, non en tant qu'élève.

L'avis en fin de bulletin est décidé lors du conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, c'est tous les professeurs qui l'écrivent pendant le conseil de classe.
- B. Vrai, c'est le professeur principal qui le propose.
- C. Faux, c'est le chef d'établissement qui l'écrit.

Réponse : B.

L'ensemble des membres du conseil de classe valide la proposition du professeur principal. C'est le chef d'établissement, président du conseil d'établissement, qui le signe

En conseil de classe, on peut aborder des sujets concernant :

- A. L'organisation du travail personnel des élèves.
- B. La vie dans le collège (papier WC dans les toilettes par exemple).
- C. Le fait qu'un professeur explique mal.

Réponse : A.

Pendant le conseil de classe, on ne parle que de la classe, de son travail, de son comportement. Pour le reste, ces sujets doivent être discutés dans d'autres instances ou directement avec les enseignants.

L'infirmière et l'assistante sociale peuvent assister au conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, elles peuvent apporter des éléments qui permettent de mieux aider les élèves.
- B. Faux, l'infirmière et l'assistante sociale ne s'occupent pas de la scolarité des élèves.

Réponse : A.

Tous les professeurs sont obligés d'assister à tous les conseils de classe des classes dont ils sont professeurs. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, c'est comme les délégués des élèves.
- B. Faux, ils doivent assister au maximum de conseil de classe mais ne peuvent pas assister à tous.

Réponse : B.

En effet, parfois les conseils de classe ont lieu en même temps. Les professeurs ne peuvent pas être à deux endroits à la fois.

Qu'est-ce que la commission d'appel ?

- A. C'est une commission du collège qui décide du passage en classe supérieure de l'élève.
- B. C'est une commission extérieure au collège que les parents peuvent saisir quand ils sont en désaccord avec la décision d'orientation.
- C. C'est une commission qui examine les absences et retards des élèves.

Réponse : B.

Le conseil de classe peut décider de faire redoubler un élève.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, d'ailleurs tous les élèves qui n'ont pas 10 de moyenne redoublent.
- B. Vrai, mais le redoublement reste exceptionnel.
- C. Faux, le redoublement est interdit.

Réponse : B.

Les enseignants peuvent demander le redoublement. Mais cela reste très rare. Dans tous les cas, cela n'est proposé que si c'est dans l'intérêt de l'élève.

Le conseil de classe commence par :

- A. Un gouter.
- B. Une discussion sur l'ambiance générale de la classe.
- C. Une discussion sur les élèves en particulier.

Réponse : B.

Chaque conseil de classe débute par un « tour de table » pendant lequel chacun parle de l'ambiance générale de la classe.

Comment faire si un délégué ne peut pas assister au conseil de classe ?

- A. Ce n'est pas grave, il manquera un délégué au Conseil de Classe.
- B. Le délégué titulaire doit demander au suppléant de le remplacer.
- C. Le délégué titulaire peut se faire remplacer par n'importe quel élève de la classe.

Réponse : B.

Il devra aussi préparer le conseil de classe avec le suppléant pour que le suppléant puisse accomplir ses missions correctement.

Un délégué peut-il utiliser Snap pour communiquer ce qui s'est dit lors du conseil de classe ?

- A. Oui mais uniquement en message privé.
- B. Oui il peut même créer un groupe pour donner les informations à toutes la classe.
- C. Oui mais mieux vaut utiliser l'ENT.
- D. Non, c'est interdit.

Réponse : A, B ou C.

Attention cependant, l'usage des réseaux socio est interdit aux moins de 13 ans. Nous recommandons d'utiliser l'ENT qui protège les données personnelles.

Au Conseil de Classe, qui présente le bilan de la classe ?

- A. Le chef d'établissement.
- B. Le professeur principal.
- C. La CPE.
- D. Les délégués des parents.

Réponse : B.

Le professeur principal fait le bilan du trimestre. Ensuite chacun propose des solutions pour l'élève en question.

Pour prendre la parole en conseil de classe, le délégué doit-il lever la main ?

- A. Oui.
- B. Non.

Réponse : A.

En effet, dans toute réunion chacun doit lever la main pour prendre la parole.

Pour prendre la parole en conseil de classe, les adultes doivent-ils lever la main ?

- A. Oui.
- B. Non.

Réponse : A.

En effet, dans toute réunion chacun doit lever la main pour prendre la parole.

Les délégués veulent organiser un bal. Peuvent-ils en parler au Conseil de Classe ?

- A. Oui.
- B. Non.

Réponse : B.

C'est un projet qui ne concerne pas le conseil de classe. En revanche ils peuvent proposer l'idée aux élus du C.V.C.

Lorsqu'il fait le compte rendu de ce qui s'est dit pendant le conseil de classe à ses camarades, le délégué doit :

- A. Se contenter de répéter ce qui a été dit.
- B. Critiquer ce qu'ont dit les professeurs.
- C. Chercher des solutions avec la classe.

Réponse : C.

Se contenter de répéter ce qui a été dit ne sert pas à grand-chose. Ce qui est important c'est que la classe réfléchisse et cherche à s'améliorer. Les professeurs principaux pourront t'aider pour cela.

Où doivent s'asseoir les délégués en Conseil de Classe ?

- A. A côté du Président du Conseil de Classe.
- B. L'un à côté de l'autre et non loin des professeurs principaux ou de la CPE.
- C. Ils ont une table à part qui leur est réservée.

Réponse : B.

Ils pourront ainsi demander de l'aide aux professeurs principaux ou à la CPE.

En conseil de classe, le rôle du délégué est d'aider les professeurs à comprendre les difficultés d'un élève. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, le délégué peut apporter des informations inconnues des enseignants.
- B. Faux, le rôle du délégué au conseil de classe c'est juste de prendre des notes.

Réponse : A.

En effet, le délégué discute avec les élèves avant le conseil de classe. Il a donc des éléments que les adultes n'ont pas.

Quelles sont les attributions du Conseil de Classe ?

Réponse libre

Réponse : Le conseil de classe est chargé du suivi des élèves et des questions pédagogiques concernant la vie de la classe.

Qui décide de l'orientation d'un élève ?

- A. C'est le conseil de classe et les parents n'ont pas leur mot à dire.
- B. C'est le conseil de classe mais les parents peuvent faire appel de la décision.
- C. Ce sont les parents.

Réponse : B.

En conseil de classe, on ne prend en compte que les résultats scolaires. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

Les résultats scolaires ne sont pas tout. Il est également question du comportement, de l'assiduité, de la ponctualité. On parle donc de l'élève dans sa globalité.

Le conseil de classe peut féliciter des élèves. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, cela récompense les élèves qui ont des très bonnes notes.
- B. Vrai, cela récompense les élèves qui donnent le meilleur d'eux même.
- C. Faux, les félicitations sont automatiques lorsque l'on a 18 de moyenne.

Réponse : B.

Le conseil de classe peut féliciter, complimenter ou encourager un élève en fonction de son attitude par rapport au travail, par rapport à ses camarades, par rapport à l'établissement. Il peut également mettre en garde un élève qui ne travaille pas ou pose des problèmes de comportement.

Que se passe-t-il s'il n'y a pas de parents d'élèves de la classe au Conseil de Classe ?

- A. La principale en choisit d'autres parmi la liste des parents de la classe.
- B. La Principale demande à des parents volontaires d'autres classes.
- C. La Principale convoque des parents au hasard.

Réponse : B.

Le conseil de classe peut-il décider d'exclure définitivement un élève du collège ?

- A. Oui, si un élève pose vraiment problème, le conseil de classe peut décider de l'exclure définitivement du collège.
- B. Non, seul le conseil de discipline peut décider d'exclure un élève.

Réponse : B.

Le conseil de classe ne peut pas poser de sanctions. Il peut mettre en garde un élève mais pas le sanctionner.

En conseil de classe, les délégués doivent écrire tout ce qui est dit. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, ils ne doivent pas manquer un seul mot !
- B. Faux, ils n'ont pas besoin de prendre des notes. Tout est écrit sur le bulletin.
- C. Faux, ils doivent noter uniquement l'essentiel.

Réponse : C.

Prendre des notes ça s'apprend. Pour t'aider tu trouveras dans le cahier de bord des conseils pour la prise de note. Il faut apprendre à ne noter que l'essentiel. Il faudra également t'organiser avec ton camarade délégué. Vous ne prendrez des notes que pour un élève sur deux. Cela vous donnera le temps d'écrire.

Les parents d'élèves demandent une caméra devant le collège. Peuvent-ils le demander en Conseil de Classe ?

- A. Oui.
- B. Non. Cela ne concerne que le Conseil d'Administration.
- C. Non. Cela ne concerne pas le collège mais la mairie.

Réponse : C.

Le conseil de classe sert uniquement à punir les élèves qui ne travaillent pas et à féliciter ceux qui sont sérieux. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : B.

Le conseil de classe est avant tout un lieu où l'on cherche des solutions pour aider les élèves.

Pour préparer le conseil de classe, à qui les délégués doivent-ils demander l'autorisation de réunir la classe ?

- A. Ils n'ont pas besoin d'autorisation.
- B. Ils demandent aux professeurs principaux uniquement.
- C. Ils demandent aux professeurs principaux et à la Principale.

Réponse : C.

Les délégués proposeront le jour, l'heure, le lieu où pourra se tenir cette réunion.

Les délégués veulent donner un questionnaire à leur camarade pour préparer le conseil de classe.
Comment doivent-ils faire ?

- A. Ils demandent juste les photocopies à la vie scolaire.
- B. Ils en parler avec les professeurs principaux qui les aideront.
- C. Ils demandent à chaque élève si ils sont d'accord.

Réponse : B.

Il y a des délégués des parents au conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

Réponse : A.
Ils ont le même rôle que les délégués élèves mais pour les parents de la classe.

Les délégués peuvent-ils révéler des informations confidentielles sur un élève en Conseil de Classe ?

- A. Oui, mais l'élève doit être d'accord.
- B. Oui, C'est important pour aider l'élève.
- C. Non, les informations confidentielles ne doivent être dites à personne.

Réponse : A.

L'idéal est de demander conseil aux professeurs principaux ou à la CPE avant le conseil de classe pour ne pas faire d'erreur.

Les élèves ont-ils le droit de faire un compte rendu écrit de ce qui s'est dit en conseil de classe ?

- A. Oui, ils peuvent le faire.
- B. Oui, ils peuvent le faire mais doivent le faire lire par un adulte avant de le distribuer.
- C. Non, ils n'ont pas le droit.

Réponse : B.

On vote en conseil de classe.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, si les professeurs ne sont pas d'accord, pour donner les félicitations par exemple, on vote.
- B. Faux, en cas de désaccord c'est le chef d'établissement qui décide.

Réponse : B.

Le délégué doit dire à toute la classe ce qui a été dit sur chaque élève.
Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, cela fait partie de ses missions.
- B. Vrai, de toute façon il n'y a rien de confidentiel.
- C. Faux, ce qui est dit sur chaque élève est strictement confidentiel.

Réponse : C.

Le délégué ne peut donc pas répéter à toute la classe ce qui a été dit sur chaque élève.

Un délégué a-t-il le droit de porter un jugement négatif sur un professeur pendant le conseil de classe ?

- A. Oui.
- B. Non.

Réponse : B.

Ce n'est pas le lieu. En cas de problème avec un enseignant, il faut en parler directement avec lui ou à défaut, en parler aux professeurs principaux, à la CPE ou encore à la chef d'établissement.

En conseil de classe, le délégué donne son avis sur la classe. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, il doit dire ce qu'il pense de l'ambiance de la classe, du travail des élèves etc...
- B. Faux, il ne donne pas son avis mais celui de la classe.

Réponse : B.

Au début du conseil de classe chacun donne son avis sur l'ambiance générale de la classe. C'est le tour de table. A ce moment-là, les délégués de classe auront la parole et devront faire le bilan de ce qui a été dit durant l'heure de vie de classe.

Un délégué doit-il répéter à ses camarades tout ce qui est dit en Conseil de Classe ?

- A. Oui, c'est un devoir.
- B. Non, tout ne doit pas être répété.

Réponse : B.

Tout ne doit pas être répété. Le délégué doit faire le tri. Il n'a pas le droit par exemple de répéter ce qui concerne les cas individuels à d'autres élèves ou adultes.